

CONVENTION UFOLEP – FNCOF



La 1^{ère} convention départementale à la convention cadre UFOLEP – FNCOF a été signée par l'UFOLEP de la Dordogne le 26 octobre 2018.

Elle porte sur

- Un accompagnement à la création de sections sportives au sein des comités des fêtes.
- Un accompagnement à l'organisation de manifestations festives ainsi qu'un aiguillage auprès de ses partenaires.
- Un accompagnement au développement durable des projets à vocation sportive.
- Un soutien dans l'organisation de manifestations à vocation sportive.
- Un soutien technique et matériel pour la création d'écoles multisports.
- Une participation technique et matérielle pour l'organisation de journées plurisport.
- Permettre l'accès aux bénévoles FNCOF aux formations PSC1.